

5ème Recensement Industriel et Commercial

Répertoire – Fichier des entreprises du Burkina Faso (1998)

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 5ème Recensement Industriel et Commercial, Répertoire – Fichier des entreprises du Burkina Faso, 1998.

Note méthodologique

Les données statistiques ont été collectées au moyen d'un questionnaire en Avril 1998 pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, en Juin de la même année et pendant dix (10) jours dans les autres villes.

Les agents enquêteurs ont sillonné les villes (méthode des itinéraires) bloc par bloc sans omissions des unités rencontrées aussi bien dans les zones loties que celles qui ne le sont pas. Le recensement a concerné donc toutes les entreprises en activité. Cependant, pour des raisons de comparabilité avec les résultats du RIC IV, seules les entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires annuel au moins égal à un million (1 000 000) de FCFA ont été répertoriées.

Présentation et utilisation du Répertoire-Fichier des entreprises

Le répertoire des entreprises donne tous les renseignements essentiels et susceptibles de répondre au mieux à toutes les questions relatives à l'identification des entreprises dispersées dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les dix villes moyennes à savoir : Koudougou, Banfora, Ouahigouya, Dédougou, Dori, Fada, Kaya, Tenkodogo, Gaoua, Pô.

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso regroupent respectivement mille quatre vingt dix huit (1597) et trois cents vingt neuf (637) entreprises, et les dix (10) autres villes moyennes se partagent les trois cents huit (485) entreprises restantes.

Les informations recueillies sont d'ordre :

- juridique : la forme juridique, la date de création, le capital social ;
- économique : l'activité principale, le chiffre d'affaires en 1997, le type de comptabilité ;
- géographique : adresse (ville, secteur de résidence, adressage, boîte postale, numéro de téléphone et fax).

Le répertoire des entreprises ainsi décrit apparaît, non seulement comme une banque de données indispensable à toute investigation scientifique notamment statistique, mais aussi comme un annuaire des entreprises utile aux opérateurs économiques. En effet il permet :

- de constituer une liste d'adresse des unités (entreprises) ;
- de confectionner un échantillon de petites entreprises ;
- d'effectuer des estimations nécessaires et des analyses ;
- d'avoir une base de sondage.

Les entreprises sont listées par ville. Pour chaque ville, elles sont classées par sous branche d'activité et pour chaque sous branche, elles sont répertoriées par ordre alphabétique. Un tableau synthétique donne la répartition des entreprises de chaque ville par branche d'activité